

COMPTE RENDU

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Mercredi 1er Mars 2023



Sortie terrain BPJEPS EEDD Promo 2020-2022

Centre de Formation des Apprentis Education Environnement 64
2 rue Pats - 64260 – BUZY Tél : 05.59.21.06.60
Numéro de déclaration d'activités : 72640078164 - N°UAI : 0642151R
association@ee64.org/ <https://education-environnement-64.org>

Table des matières

1 - Conseil de Perfectionnement.....	3
a – Rappel des fonctions du Conseil de Perfectionnement	3
b - Composition du Conseil de Perfectionnement	3
c - Présentation du BPJEPS EEDD et du CC DACM.....	4
d - Covid-19 :	4
2 - Présentation des 13 apprentis	5
a. Session 2021 2023 : 9 apprentis.....	5
b. Session 2022-2024 : 4 apprentis	6
3 – Accessibilité	7
4 - Résultats partiels de la session 2021 2023.....	7
5 – Bilan sur les évolutions et changements mis en œuvre suite au dernier conseil de perfectionnement de février2022.....	9
6. – Questions diverses.....	9

1 - Conseil de Perfectionnement

a – Rappel des fonctions du Conseil de Perfectionnement

Le Conseil de Perfectionnement est placé auprès du directeur de l'organisme de formation délivrant des formations par apprentissage. **Il examine et débat des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CFA**, notamment sur :

- Le projet pédagogique ;
- Les conditions générales d'accueil, d'accompagnement des apprentis, notamment des apprentis en situation de handicap, de promotion de la mixité et de la mobilité nationale et internationale ;
- L'organisation et le déroulement des formations ;
- Les conditions générales de préparation et de perfectionnement pédagogique des formateurs ;
- L'organisation des relations entre les entreprises accueillant des apprentis et le centre ;
- Les informations publiées chaque année relatives notamment au taux d'obtention des diplômes ou au taux de rupture des contrats d'apprentissage (art. R6231-3 et R6231-4 du Code du travail).

La présidence du Conseil de Perfectionnement est assurée par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant (art. R6231-5 du Code du travail).

b - Composition du Conseil de Perfectionnement

Ce conseil paritaire est constitué :

- De représentants de l'organisme de formation :
 - ✓ Jacques Lachambre, directeur du CFA
 - ✓ Caroline Müller, responsable pédagogique
 - ✓ Bernadette Lucq, référente Handicap
 - ✓ Noëlle Vignot, assistante de formation, chargée de l'administratif et du suivi financier
- De représentants des apprentis :
 - ✓ Léna Gloaguen, en formation BPJEPS EEDD session 2021-2023
 - ✓ Yanice Leite, en formation BPJEPS EEDD session 2021-2023
 - ✓ Guillaume Boudou, en formation BPJEPS EEDD session 2023-2025
- De socio-professionnels :
 - ✓ Loïca Digon-Garcia, fondatrice de Cap Imago, co-directrice à l'Abeille Verte
 - ✓ Didier Lopez, directeur des Francas de Pau
 - ✓ Gilles Abbas, enseignant formateur au lycée agricole de Montardon

c - Présentation du BPJEPS EEDD et du CC DACM

Depuis 2012, l'association est agréée pour dispenser :

- La formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable,
- Le Certificat Complémentaire « Directeur d'Accueils Collectifs de mineurs ».

Ces deux diplômes sont délivrés par le Ministère chargé des Sports.

La formation BPJEPS doit permettre aux stagiaires d'acquérir des compétences et être autonome pour :

- ❖ Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation dans le champ de l'EEDD, en relation avec les structures,
- ❖ Encadrer des actions d'éveil, de découverte et d'animation pluridisciplinaires dans le domaine de l'EEDD en prenant en compte tous les publics,
- ❖ Garantir la sécurité du public en fonction du lieu,
- ❖ Contribuer au développement de l'éducation à la nature dans tout territoire.

Le Certificat Complémentaire doit permettre de pouvoir « Diriger des Accueils Collectifs de Mineurs » ; il leur est proposé, de manière optionnelle.

d - Covid-19 :

Un protocole sanitaire a été élaboré dans le cadre du décret du 29 octobre 2020 du Ministère du Travail concernant les organismes de formation et CFA.

Outre les consignes nationales, qui ont été mises en œuvre, les adaptations se sont traduites par :

- Le déplacement de l'espace de travail dans des locaux plus spacieux de la salle du conseil municipal à Buzy.
- L'augmentation du travail fait en extérieur.
- La mise en place ponctuellement de journées de travail à distance.

La situation sanitaire semble être moins problématique actuellement mais l'OF reste en veille à toute évolution ou changement à venir.

2 - Présentation des 13 apprentis

a. Session 2021 2023 : 9 apprentis

LISTE des APPRENTIS au B. P. J. E. P. S. – E. E. D. D. – Novembre 2021 Mars 2023

NOM	Prénom	Age	Résidence	Diplôme	Employeur
ANDRIN	Juliette	27	Carnoules (83)	Licence en sociologie	Jardin des 4 saisons 7 impasse des Pachiquous 83210 – SOLLIES-PONT
GLOAGUEN	Léna	23	Pau	Licence Biologie des organismes	Léo Lagrange 41rue Colonel Gloxin 64000 – PAU
LAFON	Jérémy	29	Le Temple sur Lot (47)	BAC prof aménagement paysager BAFA	Centre de loisirs P Mandis 2 chemin Pascalet 47440 – CASSENEUIL
LE PROVOST	Bérénice	21	Montardon (64)	BTS audiovisuel	Lacq Odyssee av Charles Moureu Mourenx
LEITE	Yanice	25	Pau	Bac Pro service de proximité et de vie locale	Education Environnement 64 2 rue pats 64260 Buzy
MOUNAIX	Léa	25	Tarnos (40)	Licence professionnelle gestion salariale	BONZAI 15 place Paul Bert 64100 – BAYONNE
TANCREZ	Manon	21	Castets et Castillon (33)	Licence prof valorisation animation et mediation des territoires ruraux	FDC24 5 rue Henri Jacquement 24430 – MARSAC SUR L'ISLE
TREMBLO	Alan	21	Créon (33)	BAC Aménagement paysager	Loisir Jeunes en Créonnais 4 rue Regano 33670 – CREON
TURCIK	Léna	23	Yvrac (33)	Licence tourisme et développement	UPAEL La Gabardelière 17220 – SAINTE SOULLE

Quelques remarques :

- ❖ Les 9 apprentis ont signé un contrat en novembre 2021
- ❖ 6 apprentis ont trouvé une structure d’alternance en milieu associatif et 3 dans des collectivités (ACM)
- ❖ Age de 21 à 29 ans (Moyenne d’âge : 24 ans)

b. Session 2022-2024 : 4 apprentis

LISTE des APPRENTIS au B. P. J. E. P. S. – E. E. D. D. – Novembre 2022 Mars 2024

NOM	Prénom	Age	Résidence	Diplôme	Employeur
<i>BOUDOU</i>	<i>Guillaume</i>	26	La chapelle saint Mesmin (45)	Baccalauréat Technicien de Laboratoire	Association CIMLADES Centre d’Hébergement 64240 ESTARVIELLE
<i>ILHAT</i>	<i>Noémie</i>	24	Vic Fezensac(32)	Licence de sciences, Technologie, Santé Mention Science de la vie-Biologie des organismes	Maison de l’Enfance Rue de Bénéjacq - 64800 COARRAZE
<i>MOULLEC</i>	Camille	26	CAPTIEUX (33)	Master coopération internationale et développement	Communauté de communes du Bazadais Route de LERM 33430 BAZAS
<i>MARSHALL</i>	Emma	25	GAN (64)	Licence de sciences politiques	CLAB 3 bis route du bois 64510 ASSAT

Quelques remarques :

- ❖ 2 apprentis ont signé un contrat en novembre 2022 et 2 en décembre 2023
- ❖ 3 apprentis ont trouvé une structure d’alternance en milieu associatif et 1 dans des collectivités (ACM)
- ❖ Age de 24 à 26 ans (Moyenne d’âge : 25 ans)

3 – Accessibilité

Le CFA est engagé dans une démarche de progrès pour mieux prendre en compte les stagiaires à besoins spécifiques. Cet engagement s'inscrit dans une volonté politique du Bureau de l'association. Elle rentre également dans la certification Qualiopi et dans le Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées (P.R.A.F.Q.P.H.).

Le centre de formation a signé une charte élaborée par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine et l'Agefiph qui a été renouvelé pour 2023.



Mme Bernadette LUCQ poursuit l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action à l'accueil des personnes à besoins spécifiques afin

- De mieux identifier les personnes,
- De connaître les différents prestataires d'appui spécifique,
- De mieux connaître les outils disponibles, et les financements des aménagements pédagogiques,
- D'accompagner les personnes tout au long de la formation.

4 - Résultats de la session 2020-2022 et partiels de la session 2021 2023

2020-2022	Inscrits	Présents	Abandon	Avis favorable 1 ^{ère} session	Avis favorable Rattrapage	%
BPJEPS EEDD UC 3 et 4	9	9	0	9		100 %
BPJEPS EEDD UC 1 et 2	9	9	0	9		100 %
CC DACM	7	7	2	4	0	80%

2021-2023	Inscrits	Présents	Abandon	Avis favorable 1 ^{ère} session	Avis favorable Rattrapage	%
BPJEPS EEDD UC 3 et 4	9	9	0	9		100 %
BPJEPS EEDD UC 1 et 2	9	9	0	Certification le 08/03/2023		
CC DACM	6	5	1	1	Certification le 17 mars 2023	

5 – Point sur les évolutions et changements mis en œuvre et à venir suite au dernier conseil de perfectionnement de février 2022.

- Une carte d'étudiants des métiers a été élaborée et transmise pour les apprentis de la session 2021-2023 ainsi qu'à la session 2022-2024. Cette carte est susceptible d'offrir des tarifs réduits (transports, spectacles et espaces culturels, ...).
- Une réunion Maître.tresse est organisée chaque module, une courant janvier pour démarrer la promotion dans sa globalité et plus particulièrement les UC3 et 4 et une autre en septembre pour faire un bilan des UC3 et 4 et démarrer les UC1 et UC2.
- La première partie du Certificat Complémentaire « Direction d'ACM » a été avancé à février afin de faciliter la préparation du stage pratique en été.
- Le cadre réglementaire des habilitations délivré par la DRAJES va évoluer tout prochainement pour intégrer l'obligation de formation des stagiaires BPJEPS (et DE(S)JEPS à la prévention des violences sexuelles et sexistes. Ainsi à partir de la promotion en cours 2022-2024, un temps sera dédié à cette thématique. (Support livret du formateur sur le sujet fourni par la DRAJES Nouvelle Aquitaine et un webinaire prévu mi-mars)

6. – Questions diverses

a) Ouvrir d'avantage la composition du conseil de perfectionnement ?

La proposition est validée avec une ouverture avec : des représentants de maître.sses d'apprentissage, un représentant de JES, quelqu'un du ministère du travail.

b) Point Représentant des apprentis : Guillaume BOUDOU

-Pass culture=> accessibilité pour les apprentis ?

Le numéro SCODEC-login sera dorénavant stipuler sur le livret de l'apprenti.

- Anticiper la présentation de l'UC1/UC2 ?

- Rythme de la formation en OF : en début de formation avoir deux semaines consécutives en OF => limiter frais annexe.

- Avoir un point de vigilance sur les congés hors région Nouvelle Aquitaine

- Pour les personnes suivant le CC DACM entre la fin des deux premières semaines de formation et le stage pratique, puis la dernière semaine de formation=> avoir une personne référente dans l'OF.

c) Date du prochain conseil de perfectionnement

Afin d'avoir un maximum des personnes siégeant au conseil de perfectionnement, il semblerait que le vendredi soit plus favorable que le mercredi, jours d'ouverture des centres de loisirs (ce qui peut limiter la présence des apprentis sollicités par leur structure d'alternance sur le mercredi).